

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SYLVIE TARDIF, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE QUI SERA TENUE LUNDI, LE 4 DÉCEMBRE 2017 À 19 HEURES, AU 821 RUE PRINCIPALE **STATUERONT** SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

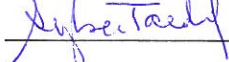
Régularisation des marges latérales droite et gauche des deux bâtiments principaux à 0,55 mètre au lieu de 2 mètres afin de vendre les résidences séparément.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

NO CIVIQUE : 1150, RUE : PRINCIPALE, NO LOT : 327-3-3.

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉ POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-FERDINAND, CE 17 NOVEMBRE 2017.

SIGNÉ :  , SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)